

Le 5 juillet 2022.

Chers parents, ci-joint les dates de la rentrée scolaire 2022-2023, afin que vous puissiez organiser au mieux vos vacances.

**LUNDI 29 AOUT 2022 :** **7h30 - 17h00**, distribution des livres pour les 6° et 5°,

**MARDI 30 AOUT 2022 :** **7h30 - 17h00**, distribution des livres pour les 4° et 3°.

**NB:** Les cahiers de travaux pratiques figureront sur votre facture du 1° trimestre.

C'est le Collège qui fournit les livres de classe. Tous les livres seront restitués en fin d'année scolaire dans le meilleur état. Ces derniers sont équipés d'un code barre et attribués à chaque élève. Les collégiens en sont responsables et devront à la fin de l'année rendre les livres enregistrés à leur nom. Tout manuel dont l'étiquette du code barre a été arrachée sera facturé.

Seuls les cahiers de travaux pratiques seront portés sur la facture de fin septembre.

Pour les nouveaux Lacordairiens, vous en profiterez pour récupérer votre uniforme. Pour nos CM2, merci de vérifier toutes les tailles et au besoin d'effectuer le ou les échanges nécessaires.

### **VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022 RENTRÉE SCOLAIRE.**

**8H15** pour les classes de 6°. **Les enfants seront libérés à 12h10.**

**9H30** pour les classes de 4°. **Les enfants seront libérés à 12h10.**

**13H30** pour les classes de 3°. **Les enfants seront libérés à 16h30.**

**14H00** pour les classes de 5°. **Les enfants seront libérés à 16h30.**

Des photos numériques d'identité seront prises le vendredi 2 septembre pour notre fichier informatique et vous seront proposées à l'achat.

**SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022 :** début des cours en fonction de l'emploi du temps distribué la veille.

**Le self fonctionnera dès le lundi 5 septembre (même sans carte pour les nouveaux).**

**LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022 :** Bénédiction générale à 8h00. **TOUS EN UNIFORME (avec le polo).**

Ils porteront, comme d'habitude, l'uniforme toute la journée. Début des cours suivant l'emploi du temps pour tous les collégiens. **Même si l'emploi du temps d'une classe permet une rentrée à 9h10 le lundi merci, exceptionnellement, de tous venir pour 8h00 le lundi 5 septembre.**

**MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2022** : journée d'intégration des 6° à la Sainte Baume.

**SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022** : Rentrée générale des familles à 8 h 00 au gymnase, avec la Direction, l'Association des Parents d'Elèves, rencontre ensuite avec les professeurs. Pas de cours ce matin-là. Les enfants restent à la maison.

**MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022** : ce jour-là, à partir de 13h au gymnase, aura lieu la journée « Portes Ouvertes » de l'association Sportive dont les activités proposées sont :

- Escalade.
- Natation.
- Volley Ball.
- Badminton.
- Hand-Ball (uniquement 3°)

**REUNIONS D'INFORMATION** :

- Parents d'élèves de 6° : lundi 5 septembre à 17h45 à la chapelle.
- Parents d'élèves de 5° : mardi 6 septembre à 17h45 à la chapelle.
- Parents d'élèves de 4° : jeudi 8 septembre à 17h30 à la chapelle.
- Parents d'élèves de 3° : vendredi 2 septembre à 17h30 à la chapelle.

**L'uniforme** : Nous profitons de cette circulaire de rentrée pour vous rappeler que chaque élève doit être en uniforme lors des moments importants de la vie de l'établissement : dominicales, célébrations, distribution des prix. Cet uniforme doit être impeccable (chemise ou polo repassés, pantalon noir avec ceinture). Le pantalon ne doit pas se porter « taille basse » et arriver au milieu des fesses ! Les chaussures de ville doivent être noires (éviter les baskets, et les chaussures colorées...). Nous remercions les parents d'être vigilants sur le port de l'uniforme de leur enfant. Il vous sera précisé à chaque fois si votre enfant doit porter la chemise ou le polo. **Pour les élèves qui n'ont pas encore l'uniforme, ils seront pris en charge par les surveillants dès le premier jour de la rentrée.**

**La tenue** : Nous vous rappelons qu'une tenue décente et propice aux études est demandée à vos enfants. Nous ne sommes plus à la plage ni en vacances mais dans un établissement scolaire.

Les tenues trop décontractées telles que les maillots shorts, les shorts trop courts, les shorts de sport (en matière « sweat » ou autre), les jupes courtes (taille réglementaire au genoux), les tee-shirts avec bretelles ou type Marcel (les épaules doivent être couvertes), les tongs, les « claquettes » ou toutes autres chaussures non tenues au talon et les casquettes **sont strictement interdits**. Cette liste n'est pas exhaustive et je vous fais confiance pour faire preuve de discernement et pour l'attention que vous porterez à la tenue vestimentaire de votre enfant au moment de son départ pour le collège.

**Seuls les pantacourts et bermudas unis sont autorisés.**

Nous vous rappelons aussi que les piercings, les tatouages et les coupes de cheveux « délirantes » types iroquoise ou rasée, dessins à la tondeuses ou colorées sont interdits.

**Nos conseils pour le travail des vacances sont les suivants** : Au mois de Juillet, détente totale avec les lectures d'été. Au mois d'août, remise progressive au travail, pour reprendre quelques bonnes habitudes.

❶ **D'une façon générale il faut** : Suivre les conseils donnés par les professeurs, refaire les contrôles de l'année (les enfants en ont la correction pour chacun d'eux), revoir et posséder les cours.

❷ **Au choix** : Se procurer des cahiers de travaux (Passeports, Legendre) ou de révisions (bilan des connaissances au Collège).

❸ **Pour le français** : Privilégier la lecture et au fur et à mesure de la découverte du roman, envisager des pauses pour que l'enfant résume par écrit ou par oral le contenu des chapitres (une correction des fautes d'orthographe constitue un bon exercice de grammaire).

**En conclusion** : chaque famille choisira le travail idéal pour chaque enfant. Tout travail imposé devra nous être rapporté à la rentrée.

Un grand merci à tous les parents de bonne volonté qui nous ont aidé dans l'accomplissement de notre projet éducatif (activités diverses, accompagnement scolaire, catéchèse, CDI,...) et qui ont donné de leur temps.

A bientôt à la rentrée. Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Pierre-Jean Collomb  
Chef d'Etablissement

Denis Dehez  
Directeur du Collège